



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 20 mai 2010

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participants au vote : 66

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 13

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Benoît BORDAT	M. Louis LAURENT
M. Pierre PRIBETICH	M. Joël MEKHANTAR	M. Roland PONSAA
M. Jean ESMONIN	M. Christophe BERTHIER	M. Michel ROTGER
Mme Colette POPARD	M. Philippe DELVALEE	M. François NOWOTNY
M. Rémi DETANG	M. Georges MAGLICA	Mme Christine MASSU
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Anne DILLESEGER	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. François DESEILLE	Mme Christine DURNERIN	M. Claude PICARD
M. Patrick CHAUPUIS	Mme Nelly METGE	M. Gaston FOUCHERES
M. Michel JULIEN	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	Mme Claude DARCIAUX
Mme Marie-Françoise PETEL	Mlle Christine MARTIN	M. Nicolas BOURNY
M. Gérard DUPIRE	Mlle Nathalie KOENDERS	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Jean-François GONDELLIER	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Philippe GUYARD
Mme Catherine HERVIEU	M. Alain MARCHAND	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Jean-Claude DOUHAIT	M. Mohammed IZIMER	M. Gilles MATHEY
M. Jean-Paul HESSE	Mme Hélène ROY	Mme Françoise EHRE
Mlle Badiaâ MASLOUHI	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Patrick BAUDEMMENT
M. Yves BERTELOOT	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Murat BAYAM
M. Patrick MOREAU	M. Jean-Yves PIAN	M. Michel BACHELARD
M. Dominique GRIMPRET	Mlle Stéphanie MODDE	M. Philippe BELLEVILLE
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Philippe CARBONNEL	M. Norbert CHEVIGNY
M. André GERVAIS	M. Alain LINGER	M. Gilles TRAHARD.
M. Alain MILLOT	M. Franck MELOTTE	

Membres absents :

M. Jean-François DODET	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Patrick CHAUPUIS
Mme Françoise TENENBAUM	M. José ALMEIDA pouvoir à Mme Claude DARCIAUX
M. Rémi DELATTE	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à Mlle Christine MARTIN
	M. François-André ALLAERT pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à M. Alain MILLOT
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohamed BEKHTAOUI
	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD pouvoir à M. Didier MARTIN
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
	M. Michel FORQUET pouvoir à Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
	M. Pierre PETITJEAN pouvoir à M. Jean-Pierre SOUMIER
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE
	Mme Geneviève BILLAUT pouvoir à M. Patrick BAUDEMMENT
	Mme Noëlle CABBILLARD pouvoir à M. Gilles TRAHARD.

OBJET : DEPLACEMENTS

Tramway - Dijon - 24 avenue du Drapeau - Acquisition d'une parcelle de terrain

Le syndicat des copropriétaires de l'immeuble (Résidence « La Pergola») situé 24 avenue du Drapeau à Dijon, représenté par le Cabinet Habitat 21, syndic, est propriétaire de parties communes de cette copropriété, cadastrée section BM n°605.

Cet immeuble est partiellement grevé de la servitude d'emplacement réservé n°170 du Plan Local d'Urbanisme destinée à la réalisation de la future ligne de tramway.

Il est ainsi proposé d'acquérir l'emprise correspondante, d'une contenance de 42 m², en nature de sol, provenant de la parcelle cadastrée BM n°605, moyennant le prix de onze mille huit cent quarante deux euros (11 842 €), indemnité de remploi comprise, lequel prix est conforme à l'évaluation France Domaine.

Il est également proposé d'attribuer une indemnité d'un montant total et définitif de 1 588,70 € TTC, nécessaire à la sécurisation de l'accès aux garages de la copropriété.

L'acquisition est assortie de la condition particulière suivante :

Le Grand Dijon prendra en charge la création d'une rampe d'accès PMR, de deux murs de soutènement, d'un escalier d'accès piétons, les frais de déplacement des réseaux situés sur l'emprise et procédera à la réalisation de l'ensemble des travaux correspondants. Une clôture provisoire pourra également être implantée pendant la durée des travaux. Il prendra aussi en charge les frais liés à la reconstitution des plantations qui seraient endommagées en raison des travaux d'aménagement.

Vu l'avis de la commission,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'acquérir** du syndicat des copropriétaires de l'immeuble (Résidence « La Pergola») sis 24 avenue du Drapeau – 21000 Dijon, représenté par le Cabinet Habitat 21, syndic –BP 46239 – 21062 Dijon cedex, une parcelle de terrain située 24 avenue du Drapeau, en nature de sol, d'une superficie totale de 42 m², cadastrée section BM n°605 p ;
- **de dire** que le Grand Dijon prendra en charge la création d'une rampe d'accès PMR, de deux murs de soutènement, d'un escalier d'accès piétons, les frais de déplacement des réseaux situés sur l'emprise et procédera à la réalisation de l'ensemble des travaux correspondants, étant précisé qu'une clôture provisoire pourra également être implantée pendant la durée des travaux. Il prendra aussi en charge les frais liés à la reconstitution des plantations qui seraient endommagées en raison des travaux d'aménagement ;
- **de dire** que cette acquisition interviendra moyennant un montant total de 13 430,70 € ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer, au nom de la Communauté de l'agglomération dijonnaise, tous actes et documents à intervenir en vue de régulariser ce dossier.

Pour extrait conforme,

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

21 MAI 2010



Le Président
Pour le Président
Pierre PRIBETICH

Pierre PRIBETICH

Convocation envoyée le 12 mai 2010

Publié le 21 mai 2010

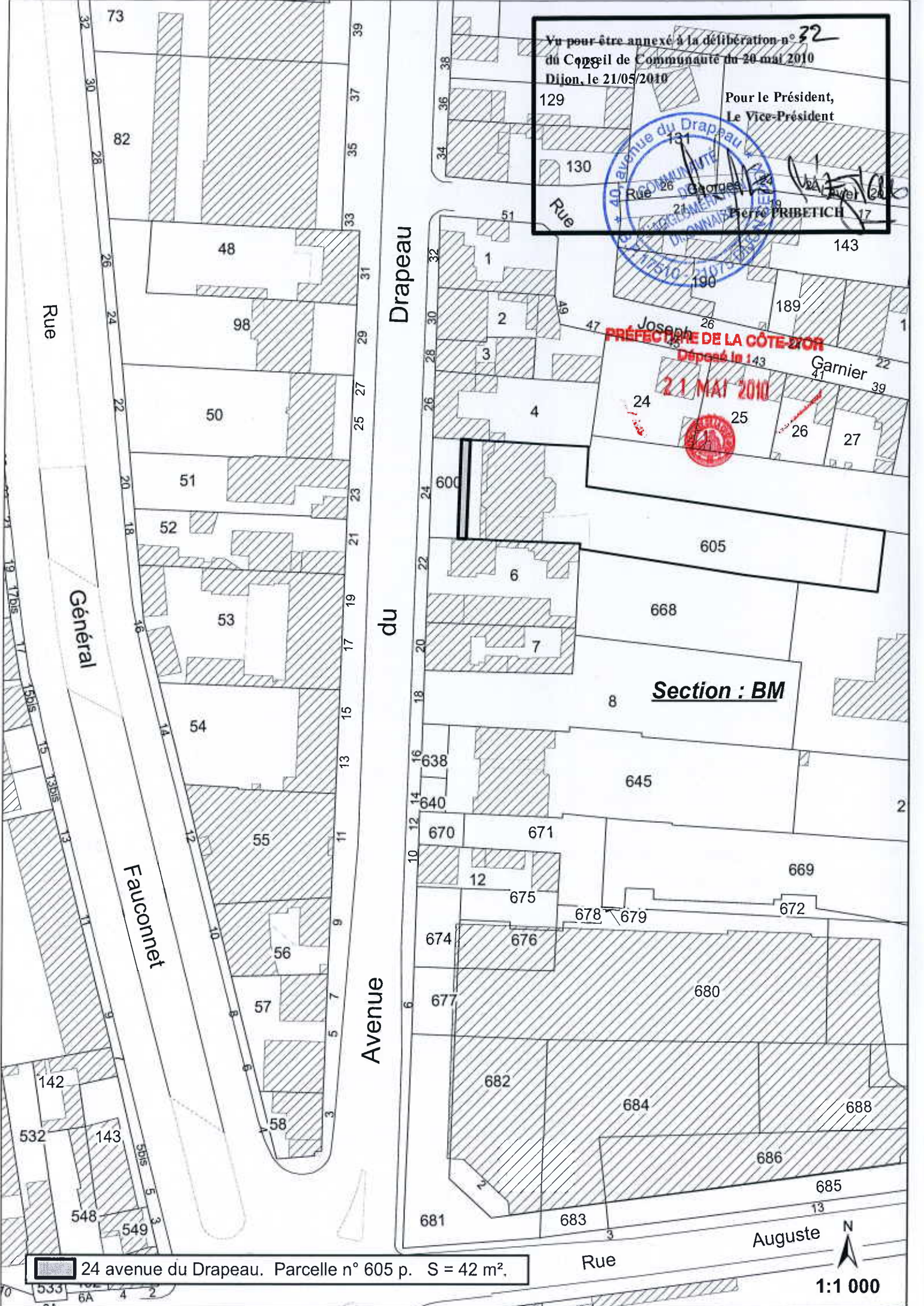
Déposé en Préfecture le

Vu pour être annexé à la délibération n° 32
 du Conseil de Communauté du 20 mai 2010
 Dijon, le 21/05/2010

Pour le Président,
 Le Vice-Président

129
 130
 131
 143
 189
 190
 197
 198
 199
 200
 201
 202
 203
 204
 205
 206
 207
 208
 209
 210
 211
 212
 213
 214
 215
 216
 217
 218
 219
 220
 221
 222
 223
 224
 225
 226
 227
 228
 229
 230
 231
 232
 233
 234
 235
 236
 237
 238
 239
 240
 241
 242
 243
 244
 245
 246
 247
 248
 249
 250
 251
 252
 253
 254
 255
 256
 257
 258
 259
 260
 261
 262
 263
 264
 265
 266
 267
 268
 269
 270
 271
 272
 273
 274
 275
 276
 277
 278
 279
 280
 281
 282
 283
 284
 285
 286
 287
 288
 289
 290
 291
 292
 293
 294
 295
 296
 297
 298
 299
 300
 301
 302
 303
 304
 305
 306
 307
 308
 309
 310
 311
 312
 313
 314
 315
 316
 317
 318
 319
 320
 321
 322
 323
 324
 325
 326
 327
 328
 329
 330
 331
 332
 333
 334
 335
 336
 337
 338
 339
 340
 341
 342
 343
 344
 345
 346
 347
 348
 349
 350
 351
 352
 353
 354
 355
 356
 357
 358
 359
 360
 361
 362
 363
 364
 365
 366
 367
 368
 369
 370
 371
 372
 373
 374
 375
 376
 377
 378
 379
 380
 381
 382
 383
 384
 385
 386
 387
 388
 389
 390
 391
 392
 393
 394
 395
 396
 397
 398
 399
 400

PRÉFECTURE DE LA CÔTE D'OR
 Déposé le 21 MAI 2010



24 avenue du Drapeau. Parcelle n° 605 p. S = 42 m².

Auguste
 Rue
 N
 1:1 000